

viser les honoraires et commissions pour ce genre de services. L'augmentation tient surtout à l'étude d'un satellite canadien de communications. J'aurais dû y penser car c'est un crédit de \$550,000.

(Le crédit est adopté.)

3. Subventions selon le détail des affectations, \$1,993,000.

M. Hales: Monsieur le président, je me demande si le ministre pourra me sortir de la confusion extrême où je suis. Il y a un crédit intitulé «Subventions à l'Association canadienne de standardisation», d'un montant de \$50,000, et un autre: Subventions pour aider à établir une agence nationale de standardisation. En sus de cela, le ministère entend, sauf erreur, instituer un conseil des normes du Canada. Le ministre pourrait-il nous dire de quoi il retourne. Si je comprends bien, on songe à établir une agence, à en accroître une autre, et le reste.

L'hon. M. Pepin: Ma foi, ce poste de \$50,000 constitue évidemment une subvention typique accordée annuellement à l'association. Le poste de \$80,000 représente la dépense encourue pour élaborer la mesure qui créerait le conseil national de standardisation.

M. Hales: Je croyais que le ministre avait dit ce soir à la Chambre qu'on n'avait pas consacré d'argent à l'établissement du conseil de standardisation du Canada. Maintenant, on nous dit qu'on a consacré \$80,000 à sa formation. J'ai signalé cet après-midi qu'on est en train d'établir un conseil de standardisation du Canada et qu'on demande à cette fin \$80,000. L'affaire est en route, mais vous allez revenir un jour à la Chambre pour demander la promulgation d'une mesure visant à établir un Conseil national canadien de standardisation. Je ne crois pas que ce soit la bonne façon d'agir. Je crois que le ministre devrait s'adresser à la Chambre pour dire qu'il veut établir un conseil de standardisation du Canada, et en expliquer l'idée. La Chambre pourrait ensuite l'approuver ou la désapprouver. Il pourrait alors demander que des fonds soient prévus à cette fin et la Chambre ferait droit à cette demande. Mais on n'agit pas comme il le faut, et je crois que le gouvernement devrait cesser cette pratique qu'on a appliquée si souvent. Le ministère de la Main-d'œuvre a élaboré tout un programme de formation et s'est ensuite adressé à la Chambre pour lui demander son approbation.

L'hon. M. Pepin: J'espère ne pas avoir annoncé la chose de la façon indiquée par le [L'hon. M. Pepin.]

député. Nous pourrions nous en rendre compte dans le hansom de demain. Je crois avoir dit que l'argent n'avait pas été dépensé, comme si le conseil national existait déjà. C'est ce que je croyais avoir dit. De toute façon, les \$80,000 représentent un montant assigné pour la rédaction de la mesure législative. Les idées de mon honorable collègue à ce sujet sont assez intéressantes, mais lorsqu'on veut présenter un projet de loi à la Chambre des communes, il ne s'agit pas seulement, il me semble, d'un simple projet de résolution; on soumet également un bill, qui passera par les étapes successives des première, deuxième et troisième lectures. Aussi un travail préliminaire s'impose, selon moi, ne serait-ce que pour signaler nos propositions aux députés. Mais je verrai tout de même à ce qu'on dépense le moins d'argent possible.

M. Hales: Il n'y a pas que le ministre mais le gouvernement également, qui se trouve dans une situation très peu orthodoxe. Qu'arriverait-il, par exemple, si la Chambre rejetait la mesure législative sur l'établissement du conseil national de standardisation? Pour ma part, j'ai des doutes assez sérieux sur la création de ce conseil, alors qu'il existe déjà une agence qui fait de l'excellent travail et qui poursuivra vraisemblablement sa tâche beaucoup mieux et à bien meilleur compte que ne pourrait le faire le gouvernement. Il ne me semble pas nécessaire d'établir une nouvelle bureaucratie pour en arriver là. Mais le gouvernement se propose d'aller de l'avant et d'établir un conseil national de standardisation que nous le voulions ou non. Je ne pense pas que l'on devrait nous demander de voter \$80,000 pour établir ce conseil et je ne sais vraiment pas si je devrais permettre l'adoption de ces prévisions budgétaires ce soir. Pour ma part je devrai prendre une décision à cet effet.

● (9.20 p.m.)

M. Peters: Monsieur le président, je ne vois pas très bien ce que comporte ce vote en ce qui concerne le conseil des normes. J'espère que le ministre étudiera la question de l'établissement des normes dans le cadre du commerce international. Quelqu'un doit décider si le Canada, les États-Unis et l'hémisphère occidental doivent imposer des normes au reste du monde. Je suis certain que le ministre sait que la plus grande partie du commerce international s'effectue sur la base du système métrique; pourtant, au Canada, nous calculons toujours en livres, en onces et en drachmes. La plupart des autres pays du monde ont adopté le système métrique.